

GESM2A - Profil enseignement

17 décembre 2003 organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné et portant diverses mesures en matière d'enseignement.

Le programme d'agrégation, totalisant 30 crédits, est construit autour de 4 axes qui correspondent à de grands objectifs d'apprentissage :

- Adopter une démarche analytique, critique et réflexive à l'égard de ses pratiques d'enseignement
- Construire un dispositif d'enseignement
- Adopter une démarche analytique, critique et réflexive à l'égard de la profession enseignante, et plus spécifiquement en FWB
- Donner cours en situation réelle à des publics variés

Partant de ce principe, chaque unité d'enseignement des programmes de l'AGES s'inscrit dans l'un de ces axes, en veillant à la complémentarité avec les autres unités d'enseignement du même axe ou des autres axes

Le programme se veut aussi le plus dynamique et le plus opérationnel possible.

Les compétences sont développées au sein des unités d'enseignement via différents types d'activités qui peuvent prendre notamment la forme de :

- stages dans l'enseignement secondaire supérieur
- séminaires en petits groupes
- cours magistraux et de conférences

GESM2A Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024

○ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis

🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange

🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

○ MAGRE2119	Didactique du qualifiant dans les domaines des sciences économiques	Frédéric Bodart	FC [q1] [15h] [2 Crédits] ⓘ
-------------	---	-----------------	-----------------------------

○ Axe socio-affectif

○ MAGRE2115	Gestion des groupes et des conflits	Fabrice Dhume	FC [q2] [0h+15h] [1 Crédits] ⓘ
○ MAGRE2104	Psychologie de l'apprentissage et du développement de l'adolescence	Perrine Pigeon	FC [q2] [30h] [3 Crédits] ⓘ

○ Axe savoir-faire

Les UE MAGRE2102 et MAGRE2103 doivent obligatoirement se prendre simultanément.

○ MAGRE2106	Micro-enseignement	Géraldine André (coord.)	FC [q1] [0h+15h] [1 Crédits] ⓘ
○ MAGRE2103	Séminaire d'accompagnement des stages d'enseignement	Julie Louette	FC [q1+q2] [15h+0h] [2 Crédits] ⓘ
○ MAGRE2102	Stages d'enseignement	Julie Louette (coord.)	FC [q1+q2] [0h+40h] [4 Crédits] ⓘ

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite de l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS) mène à l'obtention d'un titre d'agrégé.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

Le programme se partage entre plusieurs types d'activités en pédagogie active : des séminaires en petits groupes interdisciplinaires ou intradisciplinaires, des cours magistraux, du micro-enseignement et une variété de stages (observation de pratiques enseignantes dans des classes, immersion durant 2 ou 3 journées dans une institution scolaire, pratiques d'enseignement en duo ou solo dans différentes classes et diverses filières d'enseignement).

L'implication active de l'étudiant dans la construction de ses savoirs est particulièrement sollicitée dans la réalisation et l'analyse de ses stages, dans les séminaires organisés en petits groupes et d'une manière générale dans les travaux individuels et de groupe qui fondent l'évaluation de plusieurs enseignements.

La charge de travail liée à l'ensemble du programme et aux 50h de stages d'enseignement notamment est très importante. Tout est mis en œuvre pour accompagner au mieux l'étudiant.e mais cette formation exige toutefois un investissement conséquent sur une année académique. C'est notamment pour cette raison qu'il n'est pas conseillé de combiner cette formation avec la réalisation d'un autre programme (de plus de 30 crédits).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Plusieurs méthodes d'évaluation sont mises en œuvre dans ce programme :

- l'évaluation continue des productions/apprentissages de chaque groupe d'étudiants : présentations en public, animation de débats, rapports écrits, participation obligatoire et active à certaines unités d'enseignement;
- l'évaluation individuelle des apprentissages : via les examens écrits et oraux. La production de rapports de stage,... dans lesquels peuvent être évalués le recul critique mais aussi l'intégration dans un travail de groupe.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

La maîtrise approfondie de la langue française est indispensable tant à l'oral qu'à l'écrit pour pouvoir mener à bien son parcours.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité	
Entité de la structure	SSH/ESPO/AGES
Dénomination	Ecole d'agrégation en sciences sociales, économiques et juridiques (AGES)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	AGES
Adresse de l'entité	Chaussée de Binche 151 - bte M1.01.01 7000 Mons
Site web	www.uclouvain.be/ages
Responsable académique du programme:	Miguel Souto Lopez (https://uclouvain.be/repertoires/miguel.souto)
Jury	
	<ul style="list-style-type: none"> • Présidente de jury: Géraldine André (https://uclouvain.be/repertoires/geraldine.andre) • Secrétaire de jury: Julie Louette (https://uclouvain.be/repertoires/julie.louette)
Personne(s) de contact	

- Gestionnaire administrative de programme: Valérie Dupont (<https://uclouvain.be/repertoires/valerie.dupont>)
- Information pour les futurs étudiants (Nicolas Hurtado de Jesus - tél. +32 (0)65 323 327): info-mons@uclouvain.be